VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN. — VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE.

OFFRE DE PROPRIETES FONCIERES DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 95,808—Ferdinand Goldsmith et als vs Mme Veuve Marie Smith et als.

LA COMMERCIAL COTTON PRESS connue comme "YARD No 1", l'ilet entier, rues St-Thomas, Chippewa, Market et Richard, en incluant Machines, Chaudières, Machines, Outils et Presses.

Aussi—"YARD No 2", vis-à-vis, comprenant 30 terrains avec bâtisses et améliorations dans l'ilet des rues Religieuses, Orange, St-Thomas et Richard. Splendide site pour manufacture, avec privilège de voie de garage sur la rue Richard.

A l'Encan, MARDI, le 16 Janvier 1912, à Midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE.

En vertu d'un jugement fu et rendu en Cour ouverte le 27 juin 1911 et signé en Cour ouverte le 3 juillet 1911, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Ferdinand Goldsmith et als vs Mme Veuve Marie Smith et al, dossier No 95 808, et à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI le 16 janvier 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain ilet de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, machines, chaudières, outils, appareils et compresseurs, y appartenant et toutes les dépendances qui y appartiennent, connus comme la Commercial Cotton Press, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas (autrefois St Jean Baptiste), Chippewa (autrefois Pacanier) Market et Richard et mesurent plus ou moins trois cent quatre-vingt trois pieds cinq pouces de face à la rue Richard; trois cent vingt pieds de face à la rue Chippewa, trois cent quatre-vingt trois pieds six pouces de face à la rue Market et trois cent dix neuf pieds neuf pouces de face à la rue St-Thomas. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques couvrant l'ilet entier et connue comme la Commercial Cotton Press.

Deuxième—Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, connue comme la Commercial Yard Numéro Deux, située dans le même Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro Quatre vingt-deux borné par les rues Religieuses, Orange, St-Thomas et Richard, laquelle portion de propriété est formée de trente lots, désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, AA, BB, CC et DD, sur un devis et certificat d'arpentage, daté du 25 mars 1896, signé par Frank H. Waddel, ingénieur civil et voyer, annexé à un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 1er avril 1896, enregistré dans le livre des transferts 161, folio 369 d'où il appert, devis ladite portion de terre commençant à l'encoignure des rues St Thomas et Richard et mesurant de là trois cent dix neuf pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Richard de là trois cent vingt pieds, deux pouces de face à la rue Religieuse, de là cent quatre-vingt douze pieds de face à la rue Orange, de là sur une ligne s'étendant vers la rue Richard et parallèle à la rue St Thomas, sur une ligne parallèle à la rue St Thomas quatre vingt-seize pieds trois pouces, de là sur une ligne s'étendant à la rue St-Thomas, sur une ligne parallèle à la rue Orange cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de là deux cent vingt-trois pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue St Thomas au point du commencement.

Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques substantielle, connue comme "yard" numéro deux dans l'ilet des rues Religieuse, Orange, St Thomas et Richard.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans ou en un, deux et trois ans, tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par billets de l'acquéreur portant intérêt à six pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par lien de vendeur, et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passés pardevant John C. Davey, Jr, notaire aux frais des acquéreurs qui aussi seront requis de payer au dessus et en plus du prix d'achat, les frais de tout certificat. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1911 et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur pour lier la vente.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour les demandeurs.

Hall, Monroe & Lemann, Fred C. Marx, Richardson & Soulé, John F. Tobin, F. S. Weis et Ivy G. Kittredge, avocat pour les défendeurs.

15 déc—15 17 24 31—jan 7 14 16

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Maison Double qui Rapporte de Bons Revenus

RUE DUMAINE, ENTRE JOHNSON ET GALVEZ.

Succession de TIMOTHY FOLEY et épouse. No 96.002.

No 96.002—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, bureau 347 rue Carondelet—Il sera vendu, JEUDI, le 25 janvier 1912 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Johnson, Galvez et St-Philippe, No 266, ledit lot étant désigné par le No 74 sur un plan dressé par Louis Bringier, daté 26 juillet 1836 et mesurant en mesure française quarante trois pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Maine (ou Dumaine), dix sept pieds, neuf pouces, et cinq lignes sur la ligne du fond, en outre sur le côté en s'étendant du lot 73, cent trois pieds et six pouces de profondeur sur la ligne de côté sur la ligne s'étendant sur la Propriété de Portanova, laquelle ligne donne audit lot une forme irrégulière.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, représentée par les billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé pardevant——— aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes de 1911 et tous les frais nécessaires pour compléter l'acte de vente.

24 déc—24 31—jan 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE

CETTE BATISSE DOUBLE EN BRIQUES A UN ETAGE,

Nos 731 et 733 RUE ST-PHILIPPE,

Entre les rues Royale et Bourbon, louée à de bons locataires à $30.00 par mois. Entourée par des lignes de chars et à approximité du Marché Français, Ecoles Publiques et Privées etc.

A l'Encan, JEUDI, le 28 Décembre 1911, à Midi.

Pour effectuer un partage entre les héritiers de la défunte Mme MARIE A. BINI, Veuve de FILIPPO LIUZZA.

No 97 239—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co. Louis C. Spear Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union JEUDI, le 28 décembre 1911, à midi, en vertu de et conformément à un jugement ct et rendu en Cour ouverte le 17 novembre 1911 et signé en Cour ouverte le 23 novembre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée; la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Royale, Bourbon et Ursulines mesurant trente pieds de face à la rue St Philippe sur quatre-vingt dix pieds plus ou moins, borné sur un côté par la propriété de Antoine Ducros, on assignés étant la même propriété acquise par Filippo Luzza et son épouse Marie Antoinette Bini, son épouse, par acte de vente passé pardevant Philip J. Patorno, notaire, le 4 avril 1903, enregistré en le Bureau des transferts, livre 178, folio 311.

Conditions—Un tiers ou plus comptant du prix d'achat, la balance, s'il y en a, en un et deux ans représentée par billets de l'acquéreur et garantie par hypothèque et lien de vendeur et par le pacte de non aliénando, intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'à paiement, la police d'assurance devant être issue portant la clause que la perte s'il y a doit être payée au porteur des billets hypothécaires. L'acquéreur devant payer pour tout certificat et les taxes d'Etat de 1911 et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant U. Marmoni Jr., notaire, et payer en à compte de 10 0|0 (ne portant pas d'intérêt) chez

LOUIS C. SPEAR, Encanteur, 347 rue Carondelet.

26 nov—26—déc 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Oregon W. Long

No 98 133—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet, JEUDI, le 25 janvier 1912 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile, Division D, daté du 22 décembre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No ... borné par les rues Banks, Dorgenois, Rocheblave et Palmyre désigné comme lot No 8, sur un plan de A. de L'Hemécourt, arpenteur voyer daté du 1er ... 1853, annexé à un acte passé pardevant ... Cuvelier, ancien notaire, le 10 octobre 1863 et désigné par le même numéro sur une copie d'un plan dressé par Arthur De Armas, voyer, et ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt sept (27) pieds quatre pouces (4) de face à la rue Palmyre sur cent huit pieds (108) de profondeur.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple ayant toiture en ardoises, retiré du trottoir, ayant grillage en fer connu comme No 2526 rue Palmyre, contenant cinq chambres, vestibule, galerie, citerne, hangar, etc., loué à $16 par mois.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1911. 10 0|0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire aux frais de l'acquéreur.

24 déc—24 31—jan 7 14 21 25

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dorothea Jace et Joséphine Baptiste vs Abraham Jace.

No 90,878—Cour Civile de District, Division B.

VENTE EN PARTAGE.

Au Plus Haut Enchérisseur.

Quatre terrains de Valeur

Rue Spruce, encoignure Fern, borné par les rues Burdette et Panola, chacun 30x120 (rue pavée) deux lots de l'avenue Carrollton.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 4 janvier 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement signé le 14 juin 1910 signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 280 borné par les rues Spruce, Fern, Panola et Burdette lesdits lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Spruce sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le lot lettre A formant l'encoignure des rues Spruce et Fern.

Conditions—Comptant, les actes de vente pardevant Joe Lautenschlaeger, notaire, aux frais des acquéreurs, dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.

B. R. Forman, avocat.

3 déc—3 10 17 24 31—jan 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nellie Dismane versus Mitchel Lewis.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 50,250—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 30 décembre 1911, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Piano Carlyle Upright, Deux chiffonières, Une toilette et glace, Un ameublement de salon, Deux lavabos, Deux garde-robes, Glace, Berceuses, Chaises droites, et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—A. J. Rossi, avocat de la demanderesse.

20 déc—20 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Romain Buissière et Mlle Reine Buissière versus M. et Mme Peter Sampson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 50 843—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 2 janvier 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Piano droit et Tabouret, deux Tables, 1 Garde-robes, 1 Berceuse Wicker et Chaises une Toilette et glace, un Lavabo, un Miroir, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—Geo. Sajovich, avocat pour les demanderesses.

22 déc—22 28—jan 2

The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD. Baby 61 months ... Fed from birth on the 'Allenburys' Foods.

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard, il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les 'Allenburys' Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. *De la naissance à 3 mois* — NOURRITURE No 2. *De 3 à 6 mois* — NOURRITURE No 3. *De 6 mois à plus*

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

J. L Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 98 655—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Succession de Christina A. Hutton, Veuve de James H. Breen.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Succession de Christina A. Hutton, veuve de James H. Breen, Dossier No 98 655, ledit ordre daté et signé du 27 novembre 1911, et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 11 janvier 1912 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, la propriété foncière ci-après décrite, d'après inventaire.

2. Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes y appartenant dans l'ilet 516, borné par les rues Lafayette, Poydras, Galvez et Johnson (vieux numéros de l'ilet 4), connu comme lot 8, formant l'encoignure Lafayette et Galvez et mesurant trente deux pieds, sept pouces et cinq lignes (32' 7" 5''') de face à la rue Lafayette sur soixante-huit pieds un pouce et deux lignes (68' 1" 2''') en profondeur et façade à la rue Galvez, et soixante-neuf pieds onze pouces et cinq lignes (69' 7" 5''') le séparant du lot No 7. Les améliorations consistent d'un cottage en bois contenant environ quatre chambres et portant le numéro municipal 2133 rue Lafayette, coin Galvez, une bonne location pour buvette et épicerie.

3. Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes y appartenant, numéro dix et vingt (maintenant 14 et 26) dans l'ilet No 519 (vieux numéro 44), borné par les rues Galvez, Johnson, Gravier et Commune. Le lot 10 (maintenant 14) mesurant trente pieds onze pouces (30' 11") de face à la rue Galvez sur cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes (132' 3" 5''') de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 20 (maintenant 26) mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Johnson, sur cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes (132' 3" 5''') de profondeur entre lignes parallèles après un arpentage daté du 2 décembre 1911 par Walter J. Seghers, voyer. Les améliorations sur le lot 14 consistent d'un cottage double, ayant quatre chambres de chaque côté, et portant les Nos municipaux 432-34 rue Sud Galvez. Les améliorations sur le lot No 26 consistent d'un cottage simple à ant quatre chambres, portant le numéro municipal 435 rue Sud Johnson.

4. Un certain lot de terre, dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro sept, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Johnson et Galvez mesurant trente-deux pieds sept pouces et trois lignes (32' 7" 3''') de face à la rue Lafayette sur trente deux pieds neuf pouces et cinq lignes (32' 9" 5''') dans le fond sur une profondeur de soixante-neuf pieds onze pouces et cinq lignes (69' 11" 5''') sur la ligne du lot No 8 et soixante et onze pieds dix pouces (71' 10") sur la ligne du lot No 6.

Les améliorations consistent d'un cottage double en bois contenant quatre chambres de chaque côté, portant les numéros municipaux 2127 29 avenue Lafayette.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912, frais de tous certificats et les frais des actes de vente, pardevant Edward Rightor notaire. L'acquéreur devant déposer dix pour cent (ne portant pas intérêt et pénalité) du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. Onorato, Encanteur, 910 rue Gravier.

Eugène McGivney, avocat pour l'exécuteur.

10 déc—10 17 24 31—janv 7 11

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE Mme PETER McGOVERN.

COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION D, No 98,509.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Dossier No 98 509, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Peter McGovern, ledit ordre daté et signé du 20 novembre 1911, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI le 28 décembre 1911, la propriété décrite dans l'inventaire, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation, Chippewa et Washington ledit lot est désigné par le numéro 14 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, annexé à un acte du 16 avril 1910 et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations ci-dessus étant No 716 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, le crédit de ladite vente devant être démontré par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edward B. Ellis, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

J. L. Onorato, Encanteur, 910 rue Gravier.

Martin H. Manion, avocat pour la demanderesse.

26 nov—26—déc 3 10 17 24 28

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PETER A. ST CYR, JR.

No 97 443—Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Cour Civile de District—Division D.

COTTAGE SIMPLE

JEUDI, le 25 janvier 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour daté du 22 décembre 1911 dans l'affaire intitulée et numérotée, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé et étant dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1068, borné par les rues Musique, Miro (autrefois Libérale), St. Roch (autrefois Washington) et Grant (autrefois Genius) lequel dit lot est désigné par le No 13 sur un plan de Edgar Pilié daté du 12 mars 1900, et mesurant trente pieds (30) de face à la rue Miro (autrefois Libérale) sur une profondeur de cent vingt pieds (120) quatre pouces (4") entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Peter A. St-Cyr Jr par acte passé pardevant George A. Dearing notaire, le 5 novembre 1902, et dûment enregistré en le livre des Transferts 188, Folio 740. Les améliorations consistent d'un cottage simple No 2426 rue Miro, contenant trois chambres, toiture en bardeaux, retiré du trottoir, sur le devant barrière en piquets.

Conditions—Une moitié (1|2) ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet de l'acquéreur et par lui endossé portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur du billet. Et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1911. L'encanteur devant signer l'acte notarial de la vente, lequel acte de vente devant être passé pardevant Wm J. Formento, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

ARTHUR H. DICKS, Encanteur, Bureau 437 rue Carondelet.

24 déc—24 31—jan 7 14 21 25

Jacobs-Gleason, Inc

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux Cottages Simples, Nos 2015 et 2019 rue Royale, Mme Louise Schilling, veuve de Charles Gleber et als, vs Mme Edith Deneve, épouse de Eugène Ravain—No 98,726, Cour Civile de District, JEUDI le 11 janvier 1912, à midi, à la Bourse d'Encan de la N. O., 311 rue Baronne.

En vertu et conformément à un jugement signé par l'Hon. Porter Parker, juge la Cour Civile de District Division D, le 8 décembre et adressé à S. L. Jacobs, encanteur, bureau No 303 rue Carondelet, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par A. De Armas, député voyer de la ville, daté du 20 janvier 1882 et annexé à un acte pardevant O. Villeré, notaire, daté du 20 mars 1882, d'après lequel plan ledit lot est dans l'ilet borné par les rues Royale (autrefois Casacalvo), Français, Union et Dauphine (autrefois Grands Hommes), et mesurant 20 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Royale, 20 pieds 9 pouces 7 lignes dans le fond sur une profondeur de 128 pieds 6 pouces, portant le No municipal 2015 rue Royale.

2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et ilet que le lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre B, sur un plan par A. De Armas, député voyer de ville, daté du 20 janvier 1882, annexé à un acte pardevant O. Villeré, notaire, daté du 20 mars 1882, d'après lequel ledit lot mesure 22 pieds, 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 128 pieds 6 pouces, portant le numéro municipal 2019 rue Royale, étant la même propriété acquise par Mme Louise Gleber et al, par jugement rendu en la succession de Mme Wilhelmina Flood et de Fred E. Bertonière, consolidé Nos 97,734 et 98,580 de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912, payer pour l'acte de vente pardevant Marx M. Boatner, notaire, et déposer 10 pour cent sur adjudication avec

JACOBS-GLEASON INC.
S. L. JACOBS, Encanteur, 303 rue Carondelet.

A. M. Buchmann, avocat pour la demanderesse.

Jos. P. Walton, avocat pour la défenderesse.

10 déc—10 17 24 31—jan 7 11

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.